



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

Janvier 2010 N°21



Chers adhérents,

Jean PICARD a présidé l'AUPAR durant six années.

En notre nom à tous, j'exprime à Jean toute notre gratitude pour son action à la tête de l'AUPAR. Son immense dévouement allié à des qualités d'animation exceptionnelles ont permis un travail efficace et constructif, avec, en conclusion le livre des 20 ans de l'AUPAR.

Jean reste présent au conseil d'administration qui m'a élu Président, je peux compter sur son aide comme sur celle de tous les administrateurs, pour mener à bien ma mission et être digne de votre confiance.

En ce début d'année, les enjeux environnementaux sont plus que jamais et pour toujours, je l'espère, au cœur de toutes les politiques. Sommet mondial de Copenhague, en France Grenelle de l'environnement suivi du Grenelle de la Mer lequel a abouti au « livre bleu des engagements du Grenelle de la Mer ». Je vous recommande la lecture de ce livre bleu accessible sur internet. Il contient plusieurs centaines de propositions pour une mer propre où la plaisance, les ports, la pêche ont une place prépondérante : port du futur, navire du futur, création d'aires marines protégées...

« La boussole de tous pour les dix années à venir. » dit Jean Louis BORLOO, Ministre d'Etat.

Les projets soutenus par l'AUPAR s'inscrivent bien dans cette démarche environnementale et paysagère. Il est en effet possible :

- de tendre vers le « zéro rejet » au port.
- d'aménager le chenal du curé avec des structures sécurisantes et valorisantes,
- de travailler sur une gestion plus dynamique des places et l'extension du port,
- d'entretenir le Fier d'Ars et les chenaux
- d'utiliser des zones humides existantes, souvent en friche, au profit d'une meilleure capacité d'accueil des plaisanciers, des stages de voile et de l'animation du village en général.

A nous de travailler, d'être exemplaires dans cette perspective de développement durable et ces évolutions se feront au plus grand avantage de la ville d'Ars en Ré et de l'île de Ré toute entière.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2010.

Jean-Claude PERIN

A.U.P.A.R. – Boîte Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 AOUT 2009

L'ordre du jour portait sur :

- le rapport d'activité,
- le rapport financier et l'approbation des comptes 2008,
- le renouvellement partiel au conseil d'administration,
- débat avec l'Assemblée, les élus et personnes invitées,
- présentation et remise du livre des 20 ans de l'AUPAR.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d' Administration du 16 août 2009 a élu son nouveau bureau

Le Bureau



*Président
d'honneur*
Jehan
WINCKLER



Président
Jean-Claude
PERIN



Vice-Président
Emmanuel
LENYS



Secrétaire
Christian
BOYER



Secrétaire adjoint
Denys
SADOUL



Trésorier
Pierre
MOREAU

Les Membres du Conseil d'Administration



Jean-Bernard
ANSOUD



Roger
BARBOTIN



Pierre
BLONDEAU



Etienne
PAJOT



Jean
PICARD



Alain
PROUST

Trois réunions du conseil d'administration ont été tenues depuis :

- le 7/11/2009
- le 24/11/2009
- le 2/01/2010

ACTIVITES AUPAR DEPUIS L'AG du 14/08/2009

- le 22/08/2009 - Pique nique sur le Banc du Bûcheron. Journée sympathique et ensoleillée où adhérents et amis ont pu se retrouver pour déguster quelques huîtres. Des moments privilégiés qui seront renouvelés cet été si la météo le permet.

- le 08/09/2009 - Accueil en mer et au port d'Ars en Ré de la flottille « Défi Découverte Voile » organisé par l'APF (Association des Paralysés de France). Plus de 160 participants répartis sur 14 bateaux ont été accueillis par la municipalité, la capitainerie, le CNAR et l'AUPAR. L'équipage du voilier Kukulcan où se trouvait l'association « un bateau pour Ré » a été invité le soir par le CNAR et l'AUPAR à un repas amical.

- 29/09/2009 - Participation de l'AUPAR à la journée des associations organisée à La Flotte à côté de l'AUPLF, l'UPSM et un BATEAU pour RE. Cette participation aura permis de nous faire connaître et de communiquer au public sur nos projets.

- NOUVELLES DU PORT



Travaux de rénovation des ouvrages portuaires

La section 1 des travaux de réfection des parements du port de la Prée qui datent de 1966 a été réalisée. Les plaques du « perré » en béton usées et arrachées par endroit et les escaliers dont les nez de marches sont abîmés et fissurés ont été refaits. Sur les 19 escaliers en pierre existants, il n'en reste finalement que 3 en plus des accès aux pontons, ces escaliers ne servant plus depuis l'installation des catway. D'autres travaux lourds suivront, section 2, il s'agira alors de refaire les parements maçonnés du bassin de chasse, quais verticaux en pierre, puis une section 3 pour la réfection des perrés du chenal. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 45 %, le reste est à la charge du port. (cf. bulletin AUPAR n°20)

Conseil portuaire

Il s'est réuni le 24/11/09. Les tarifs du port pour 2010 seront majorés de 2%.

L'arrêt des amodiations a permis d'attribuer 35 places contre 15 en moyenne. La gestion de la liste d'attente est lourde et pose des problèmes de fiabilité. L'idée de demander une participation chaque année à ceux en liste d'attente, comme cela se fait dans de nombreux ports sera étudiée.

Pontons

L'équipe de la capitainerie procède au changement des lattes des pontons et des catway dans le port village et mérite nos félicitations.

Préemption des locaux DDE

Le conseil municipal d'Ars en Ré a voté la préemption des locaux occupés jusqu'en septembre par la DDE.

L'AUPAR salue cette initiative qui devrait contribuer à terme à valoriser l'environnement portuaire.

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

La Communauté de Communes de l'île de Ré a engagé la révision de son Schéma Directeur et l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale incluant un Schéma de mise en valeur de la Mer. L'AUPAR, l'URCAN et d'autres associations et acteurs ont été invités à participer aux réunions de travail animées par le maître d'œuvre du SCOT. Ces réunions sont destinées à réaliser un diagnostic territorial pour identifier les enjeux relatifs à l'aménagement et au développement du territoire rétais. Parmi ces enjeux, nous avons mis en avant l'impact économique de la filière nautique, la nécessité et la possibilité de la faire évoluer dans une perspective de développement durable. Un courrier et notre livre des 20 ans de l'AUPAR ont été adressés à Lionel QUILLET pour être intégrés dans le dossier d'élaboration du SCOT. D'autres réunions auront lieu en 2010, l'approbation du SCOT est prévue en été 2011 pour une entrée en vigueur fin 2011 début 2012.

ACTIVITES AVEC L'UNAN CM ET L'URCAN

UNAN CM

Deux réunions du conseil d'administration ont eu lieu le 3/09 et 20/11/2009, l'AUPAR était présente. Les principaux sujets d'actualité sont :

Pêche de loisirs :

Toutes les associations, après concertation sont tombées d'accord sur plusieurs points importants :

- renforcer la lutte contre la vente illicite ou le colportage de poisson,
- protéger la ressource en définissant des périodes de repos biologiques,
- mieux informer les pêcheurs de loisir en instituant une déclaration de pêche.

La charte de la pêche maritime de loisir qui doit œuvrer en ce sens et éviter le permis de pêche tarde cependant à être signée ! A suivre.

Parcs naturels Marins PNM :

L'UNAN CM nous représente dans l'étude d'un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et sur le pertuis charentais. Rappelons que ce projet est inscrit dans les engagements du Grenelle de l'environnement en faveur d'une gestion durable et concertée des ressources du littoral qui comporte la mise en place de 10 PNM d'ici 2012.

URCAN :

Plusieurs réunions ont eu lieu pour adapter les statuts de l'URCAN, L'URCAN présentera l'observatoire du nautisme début 2010 aux différents acteurs (élus, partenaires..).

DATES A RETENIR

12/06/2010 - Fête du port et de la sardine

15/07/2010 - Pique nique sur le banc du Bûcheron

09/08/2010 - Assemblée Générale AUPAR

14/08/2010 - Pique nique sur le banc du Bûcheron

